

**Déclaration Vie Privée
pour les
Candidats ING**
(V2.0)

Contenu

| | |
|--|----|
| 1. Objet et champ d'application de la présente Déclaration Vie Privée..... | 3 |
| 2. Les types de données à caractère personnel que nous traitons | 4 |
| 3. Que faisons-nous de vos données à caractère personnel..... | 5 |
| 4. Avec qui partageons-nous vos données et pourquoi..... | 6 |
| 5. Vos droits et la façon dont nous les respectons..... | 8 |
| 6. Votre obligation de fournir des données..... | 10 |
| 7. Comment nous protégeons vos données à caractère personnel..... | 10 |
| 8. Modifications de la présente Déclaration Vie Privée..... | 11 |
| 9. Contact et questions..... | 11 |

ING Banque N.V. est une institution financière européenne et est soumise aux obligations de protection des données énoncées dans le Règlement général sur la protection des données de l'UE 2016/679 (RGPD). Pour nous conformer au RGPD, nous avons mis en œuvre des principes de protection des données à l'échelle mondiale, par le biais de notre Politique mondiale de protection des données (Global Data Protection Policy - GDPP). La GDPP est contraignante pour toutes les entités, filiales, succursales, bureaux de représentation et affiliés d'ING dans le monde entier et approuvée par les autorités de protection des données de l'UE. Par conséquent, outre les lois et réglementations locales en matière de protection de la vie privée, nous avons décidé que toutes nos entités, filiales, succursales, bureaux de représentation et sociétés affiliées dans le monde entier se conformeront à la GDPP, quelle que soit la localisation géographique des candidats.

Ceci est la déclaration Vie Privée pour les candidats d'ING Belgique SA, ING Bank S.A. Belgian Branch et ING Lease Belgium SA ("ING", "nous", "notre" et "nos"), et elle s'applique à nous tant que nous traitons des données à caractère personnel appartenant à des personnes physiques ("vous").

La présente Déclaration Vie Privée concerne tous les candidats qui postulent à un emploi au sein de l'une des entités juridiques suivantes :

- ING Belgique SA, dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Marnix 24, dont le numéro d'entreprise est le 0403.200.393 ;
- ING Bank SA Belgian Branch, dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Marnix 24, dont le numéro d'entreprise est le 0828.223.909 ; et,
- ING Lease Belgium SA, dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Marnix 24, dont le numéro d'entreprise est le 0402.918.402.

Chaque entité juridique est responsable du traitement des données relatives à une candidature en son sein.

Le traitement des données des candidats est centralisé au sein d'une seule entité, à savoir ING Belgique SA, qui agit en tant que "sous-traitant" pour les candidats d'ING Bank NV Belgian Branch et d'ING Lease Belgium SA.

1. Objet et champ d'application de la présente Déclaration Vie Privée

Chez ING, nous comprenons l'importance de vos données à caractère personnel. Cette Déclaration Vie Privée explique de manière simple et transparente quelles données à caractère personnel nous collectons, enregistrons, conservons, utilisons et traitons, et de quelle manière. Notre approche peut être résumée comme suit : les personnes correctes utilisent les données appropriées dans le but correct.

La présente Déclaration Vie Privée s'applique à

- tous les candidats ("vous")

La présente Déclaration Vie Privée ne s'applique pas

- aux entrepreneurs indépendants ou toute autre personne occupée par ING autrement que sur la base d'un contrat de travail. Veuillez-vous référer à la "Déclaration Vie Privée pour le personnel des fournisseurs d'ING" qui se trouve sur [ING Today](#).

Nous obtenons vos données à caractère personnel de la manière suivante :

- Vous nous les communiquez lorsque vous postulez à un emploi ou lorsque vous visitez nos sites web, par le biais de contacts personnels, d'appels téléphoniques ou d'e-mails.
- De la part de la personne qui a recommandé votre candidature.
- D'autres sources disponibles, telles que les registres professionnels, les médias en ligne (par exemple, via les médias sociaux) ou traditionnels, les sources publiques, d'autres sociétés ING ou des tiers, tels que les autorités publiques.

2. Les types de données à caractère personnel que nous traitons

Les données à caractère personnel désignent toutes les informations qui vous identifient ou qui peuvent être associées à une personne physique. Les données à caractère personnel que nous traitons à votre sujet sont les suivantes :

- **Des données d'identification**, telles que votre nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro d'identité, numéro de passeport, autres données figurant sur votre pièce d'identité, permis de conduire, passeport ou autre document confirmant votre identité, numéro de sécurité sociale, adresse du domicile ou lieu de résidence, numéro de téléphone et adresse e-mail.
- **Des informations personnelles**, telles que la nationalité, le sexe, les permis de travail, photos (si vous décidez vous-même de nous les fournir), l'expérience professionnelle (profil, employeurs précédents, fin des derniers emplois et travail effectué, y compris la vérification des références si vous nous avez fourni des références dans votre CV - ce qui signifie que vous avez consenti à ce que nous contactions ces références -, les projets spéciaux, les postes extérieurs, l'éducation, les qualifications professionnelles et la formation continue (diplômes, certificats, stages), les compétences linguistiques, l'évaluation numérique par le biais d'internet (présence dans les médias sociaux et moteur de recherche), dans la mesure où cette présence à notre disposition ;
- **Intérêts et besoins**, par exemple les loisirs et les affiliations dont vous nous faites part.
- **Données audiovisuelles** : le cas échéant et si légalement autorisé, nous traitons les vidéos de surveillance des bureaux et des parkings d'ING.
- toute autre donnée à caractère personnel (autre que celles mentionnées ci-dessus) qui nécessite un traitement en vertu de la loi

Données sensibles

ING ne collecte ni ne traite de données sensibles sur les candidats, telles que des données qui révèlent leur race ou leur origine ethnique, leurs opinions politiques, leurs convictions religieuses ou philosophiques, leur appartenance syndicale, leur santé ou leur vie sexuelle.

Si, en raison de certaines circonstances, ING recueille des données sensibles sur le candidat, le consentement explicite, préalable et écrit du candidat sera demandé. Il est à noter qu'en fournissant à ING des données sensibles non sollicitées, le candidat consent à ce qu'ING conserve ces données sensibles dans le dossier de recrutement.

En raison des activités d'ING, vous pouvez être soumis à une vérification de vos éventuels antécédents criminels. Nous ne traiterons cependant les données personnelles relatives aux condamnations pénales et délits que lorsque ce traitement est autorisé.

3. Ce que nous faisons de vos données à caractère personnel

Le traitement désigne toute activité pouvant être effectuée en rapport aux données à caractère personnel, telle que la collecte, l'enregistrement, le stockage, l'ajustement, l'organisation, l'utilisation, la divulgation, le transfert ou la suppression de ces données conformément aux lois applicables.

Nous n'utilisons vos données à caractère personnel qu'aux fins commerciales suivantes :

Ressources humaines et gestion du personnel

La finalité du traitement de vos données à caractère personnel est d'enregistrer votre candidature à un emploi au sein d'ING et, si cette candidature donne lieu à l'ouverture de notre procédure de sélection, d'établir votre profil, c'est-à-dire qu'ING traitera toutes les données nécessaires à l'évaluation de votre candidature en vue d'un éventuel recrutement.

Le traitement de vos données est donc nécessaire pour prendre des mesures préalables à la conclusion d'un contrat de travail et est dans l'intérêt légitime d'ING, c'est-à-dire l'intérêt d'apprécier et de vous évaluer avant de décider de vous faire une offre d'emploi.

En cas d'évaluation positive et de décision d'embauche, nous utiliserons également vos données à caractère personnel pour rédiger un contrat de travail.

En cas de décision de ne pas vous engager, nous conserverons également vos données à caractère personnel pendant un certain temps (voir ci-dessous) afin de pouvoir vous contacter si des offres d'emploi futures semblent correspondre à votre profil. Ceci est également dans l'intérêt légitime d'ING.

Lorsque nous traitons des données à caractère personnel qui ne sont pas compatibles avec l'une des finalités susmentionnées, nous vous demandons votre consentement explicite, que vous pouvez refuser ou retirer à tout moment.

Conservation des données à caractère personnel

Nous ne conserverons vos données à caractère personnel que pendant la durée nécessaire aux fins décrites ci-dessus. En règle générale, si le recrutement ne débouche pas sur une relation de travail, vos données à caractère personnel seront conservées pendant une période maximale de deux ans après la fin de la procédure de candidature aux fins décrites ci-dessus. Lorsque nous n'avons plus besoin de vos données à caractère personnel pour le processus ou l'activité pour lesquels nous les avons collectées à l'origine, nous les supprimons ou les agrégeons (regroupement de données à un certain niveau d'abstraction), les rendons anonymes et les éliminons conformément aux lois et règlements applicables.

Si le recrutement débouche sur une relation de travail, vos données à caractère personnel seront conservées conformément à la politique de conservation des données à caractère personnel des employés.

4. Avec qui partageons-nous vos données et pourquoi

Nous partageons certaines données en interne (avec d'autres entreprises/départements d'ING) et en externe (avec des tiers extérieurs à ING).

Chaque fois que nous partageons des données à caractère personnel dans des pays situés en dehors de l'Espace Économique Européen (EEE) - que ce soit en interne ou avec des tiers - nous veillons à ce que des garanties soient mises en place pour les protéger. À cette fin, nous nous appuyons (entre autres) sur :

- La conclusion ou l'exécution d'une convention.
- Les lois et réglementations locales applicables.
- Les [clauses types de l'UE](#), le cas échéant. Nous utilisons des clauses contractuelles types dans les conventions avec les fournisseurs de services pour garantir que les données à caractère personnel transférées en dehors de l'EEE soient conformes au RGPD.
- Les décisions d'adéquation de la Commission européenne, qui déterminent si un pays situé en dehors de l'EEE assure une protection adéquate des données à caractère personnel.
- Votre consentement explicite.

Entités d'ING

Nous transférons des données entre les entreprises et les filiales d'ING à diverses fins (par exemple au Groupe ING pour les profils qui peuvent impliquer des carrières internationales - voir également la section "Ce que nous faisons de vos données à caractère personnel"). Nous pouvons également transférer des données vers des systèmes de stockage

centralisés ou pour un traitement centralisé au sein d'ING à des fins d'efficacité. Pour tous les transferts de données internes, nous nous appuyons sur notre GDPP et sur les lois et réglementations locales applicables.

Employés ING autorisés

Certains employés sont autorisés à traiter vos données à caractère personnel à des fins légitimes (voir la section 3 "Ce que nous faisons de vos données à caractère personnel"). Ils ne sont autorisés à le faire que dans la mesure où cela est nécessaire à cette fin et à l'exécution de leur travail. Tous les employés sont soumis à des obligations de confidentialité, également en fonction des exigences locales.

Autorités gouvernementales, de contrôle et judiciaires

Pour nous conformer à nos obligations réglementaires, nous pouvons divulguer des données aux autorités gouvernementales, de surveillance ou judiciaires compétentes. Dans certains cas, nous sommes légalement obligés de partager vos données avec des parties externes, y compris :

- Les autorités publiques, les régulateurs et les organismes de contrôle tels que les banques centrales et les autres autorités de contrôle du secteur financier dans les pays où nous exerçons nos activités.
- Les autorités fiscales peuvent nous demander de déclarer vos biens (par exemple votre rémunération). Nous pouvons traiter votre numéro de sécurité sociale ou votre numéro d'identification fiscale à cette fin.
- les autorités judiciaires et d'enquête telles que la police, les procureurs, les tribunaux et les organes d'arbitrage et de médiation, à leur demande expresse et légale.

Prestataires de services et autres tiers

Lorsque cela s'avère nécessaire pour une tâche particulière, nous pouvons partager vos données à caractère personnel avec des prestataires de services externes ou d'autres tiers tels que des agences, y compris des centres d'évaluation, qui effectuent certaines activités pour ING dans le cadre normal de nos activités.

Les prestataires de services nous soutiennent dans des activités telles que :

- la réalisation de certains services et opérations
- la conception, le développement et la maintenance d'outils et d'applications basés sur internet
- les services informatiques tels que les applications ou l'infrastructure, par exemple les services cloud
- la préparation de rapports et de statistiques, l'impression de documents et la conception de produits
- le recrutement

Chercheurs

Dans le cadre de notre intérêt légitime, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées pour vous aider à progresser dans la vie et dans les affaires. Pour ce faire, nous pouvons échanger des données à caractère personnel (lorsque cela est légalement autorisé) avec des partenaires tels que des universités et d'autres institutions de recherche indépendantes, qui les utilisent dans le cadre de leurs recherches et de leurs innovations. Les chercheurs que nous engageons doivent répondre aux mêmes exigences strictes que les employés d'ING. Ces données à caractère personnel sont partagées à un niveau agrégé et, dans la mesure du possible, les résultats de la recherche sont anonymes.

Dans tous ces cas, nous veillons à ce que les tiers ne puissent accéder qu'aux données à caractère personnel nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches spécifiques.

5. Vos droits et la façon dont nous les respectons

Vous disposez de certains droits en matière de protection de la vie privée en ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel. Ces droits peuvent varier d'une juridiction à une autre, en fonction des lois applicables. Si vous avez des questions sur les droits qui s'appliquent à vous, veuillez nous contacter aux coordonnées indiquées au chapitre 9.

Nous respectons les droits suivants :

Droit d'accès à l'information

Vous avez le droit de nous demander un aperçu des données à caractère personnel que nous traitons et/ou une copie de ces données.

Droit de rectification

Si vos données à caractère personnel sont incorrectes, vous avez le droit de nous demander de les rectifier. Si nous avons partagé des données vous concernant avec un tiers, nous l'informerons également de toute correction apportée.

Droit d'opposition au traitement

Vous pouvez vous opposer à ce que nous utilisions vos données à caractère personnel pour notre propre intérêt légitime - si vous avez une raison justifiée. Nous cesserons de traiter vos données à caractère personnel si nous n'avons pas de motifs légitimes impérieux de le faire.

Vous ne pouvez pas vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel si

- nous sommes légalement tenus de le faire, ou
- il est nécessaire à l'exécution d'un contrat avec vous.

Droits concernant l'utilisation de décisions automatisées

ING peut avoir recours à la prise de décision automatisée. Si des décisions automatisées sont prises, nous vous en informerons. Vous avez le droit de vous opposer à ces décisions automatisées et de demander qu'une personne réelle prenne la décision.

Droit de limitation du traitement

Vous avez le droit de nous demander de limiter l'utilisation de vos données à caractère personnel si

- vous estimez que les informations sont inexactes
- nous traitons les données de manière illicite
- ING n'a plus besoin des données, mais vous souhaitez que nous les conservions pour les utiliser dans le cadre d'une action en justice
- vous vous êtes opposé à ce que nous traitions vos données pour nos propres intérêts légitimes.

Droit à la portabilité des données

Vous avez le droit de nous demander de transférer vos données à caractère personnel directement à vous ou à une autre entreprise. Ceci s'applique aux données à caractère personnel que nous traitons par des moyens automatisés et avec votre consentement ou sur la base d'un contrat avec vous. Lorsque cela est techniquement possible, et sur la base de la législation locale applicable, nous transférerons vos données à caractère personnel.

Droit à l'effacement

Nous sommes légalement tenus de conserver certaines données à caractère personnel pendant une période déterminée. Vous pouvez nous demander d'effacer vos données à caractère personnel en ligne et le droit à l'oubli est applicable si :

- nous n'avons plus besoin de vos données à caractère personnel pour la finalité initiale
- vous retirez votre consentement au traitement
- vous vous opposez à ce que nous traitions vos données à caractère personnel pour nos propres intérêts légitimes et nous estimons que votre demande est légitime
- nous traitons illégalement vos données à caractère personnel
- une loi locale impose à ING d'effacer vos données à caractère personnel.

Droit de retrait du consentement

Vous avez le droit de retirer votre consentement au traitement ou au transfert de vos

données à caractère personnel s'il est fondé sur votre consentement. Notez toutefois que cela n'affectera pas la légalité des activités de traitement antérieures.

Droit de plainte

Si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont nous avons répondu à vos préoccupations, vous avez le droit de porter plainte à notre égard. Si vous n'êtes pas satisfait de la façon dont nous avons réagi à votre plainte, vous pouvez la transmettre à votre délégué à la protection des données local. Vous pouvez également contacter l'autorité de protection des données de votre pays, le cas échéant.

L'exercice de vos droits

Si vous souhaitez exercer vos droits ou déposer une plainte, veuillez nous contacter aux coordonnées indiquées au chapitre 9.

Si les conditions de votre demande (telles que définies dans la GDPP pour les employés) ne sont pas remplies, votre demande peut être refusée. Si la loi le permet, nous vous informerons du motif du refus.

Nous nous efforcerons de répondre à votre demande le plus rapidement possible. Toutefois, notre délai de réponse peut varier en fonction de votre lieu de résidence et des lois locales applicables. Si nous devons traiter votre demande plus rapidement que ce qui est légalement autorisé, nous vous en informerons immédiatement et vous indiquerons les raisons de ce retard.

6. Votre obligation de fournir des données

En tant qu'employeur potentiel, nous sommes légalement tenus de collecter certaines informations personnelles, ou nous en avons besoin pour exercer nos fonctions et remplir nos obligations contractuelles. Nous avons également besoin de certaines informations dans le cadre de certains processus RH. Nous nous efforcerons de ne vous demander que les données à caractère personnel strictement nécessaires à la finalité poursuivie. Si vous ne fournissez pas ces informations, il se peut que nous ne puissions pas vous engager.

7. Comment nous protégeons vos données à caractère personnel

Nous prenons les mesures techniques et organisationnelles appropriées (politiques et procédures, sécurité informatique, etc.) pour garantir la confidentialité et l'intégrité de vos données à caractère personnel et la manière dont elles sont traitées. Nous appliquons un cadre interne de politiques et de normes minimales dans toutes nos activités pour assurer la sécurité de vos données à caractère personnel. Ces politiques et standards sont

périodiquement mises à jour afin de rester en phase avec les réglementations et les évolutions du marché.

En outre, les employés d'ING sont soumis à des obligations de confidentialité et ne peuvent divulguer vos données à caractère personnel de manière illégale ou inutile. Pour nous aider à continuer à protéger vos données à caractère personnel, vous devez toujours contacter ING si vous pensez que vos données à caractère personnel ont été compromises.

8. Modifications de la présente Déclaration Vie Privée

Nous pouvons modifier la présente Déclaration Vie Privée afin de nous conformer à toute modification de la législation et/ou de refléter la manière dont nous traitons les données à caractère personnel. Cette version a été créée le 1^{er} avril 2024.

9. Contact et questions

Pour en savoir plus sur la politique d'ING en matière de protection des données et sur la manière dont nous utilisons vos données à caractère personnel, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la Belgique.

| Pays | Coordonnées ING | Autorité de protection des données |
|----------|---|---|
| Belgique | ing-be-privacyofficehr@ing.com Accéder à vos données à caractère personnel, les rectifier ou les effacer. ING facilite l'accès aux données du candidat et leur correction par le biais d'un système de self-service en ligne accessible via www.ing.jobs . | Autorité belge de protection des données https://www.autoriteprotectiondonnees.be |